
SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES OEUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 577. — Quarante-Heures, 577.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : *Ad multos annos !*, 578. — CAUSERIE DE LA SEMAINE : La véritable dévotion, 578. — LITURGIE ET DISCIPLINE : *Sacerdos cœcutiens*, 583. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 583. — A TRAVERS LES DIOCÈSES : Montréal, 585 ; Sherbrooke, 586 ; Valleyfield, 587 ; Edmonton, 588. — VARIÉTÉS : A propos de divorce, 589. — LES LIVRES, 591.

Bulletin social : FAITS ET OEUVRES : Au collège de Lévis, 591.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 16 mai. — Dim. dans l'oct. Du dim.
 Lundi, 17. — S. PASCAL BAYLON, conf.
 Mardi, 18. — S. VENANT, martyr.
 Mercredi, 19. — S. PIERRE CÉLESTIN, pape et conf.
 Jeudi, 20. — De l'oct. de l'Ascension.
 Vendredi, 21. — De la fête.
 Samedi, 22. — (*Vigile*) *Jéane*. Bénédiction des Fonts.
 Dimanche, 23. — PENTECÔTE, 1^{cl}.

QUARANTE-HEURES

16 mai, St-Jean-Baptiste de Québec ; Lac Edourad. — 18, Notre-Dame de Buckland. — 20, Ste-Julie. — 22, Couvent de Ste-Anne de la Pocatière. — 23, Hôpital Général.

PARTIE NON OFFICIELLE

AD MULTOS ANNOS !

Lundi, le 10 mai était le douzième anniversaire de consécration de Sa Grandeur Mgr Paul-Eugène Roy, archevêque de Séleucie, auxiliaire de Son Éminence le cardinal Bégin et présentement administrateur du diocèse.

La *Semaine Religieuse* ne peut laisser passer cette date sans offrir à Mgr le Directeur général de l'Action Sociale Catholique l'hommage filial de son respectueux dévouement, ses vœux de bonne santé et de longue vie, ses souhaits ardents de succès apostoliques.

Elle recommande ces intentions aux prières de ses pieux lecteurs et les croit d'autant plus appropriées que Sa Grandeur commencera incessamment les durs labeurs de la visite pastorale.

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LA VÉRITABLE DÉVOTION

Le deux mai dernier, Sa Grandeur Mgr Roy a érigé officiellement dans la chapelle des Missionnaires du Sacré Cœur de Québec deux nouvelles archiconfréries, dont Sa Sainteté Benoît XV, par un Bref du 10 décembre 1919, a bien voulu enrichir leur chapelle : celle du " Culte perpétuel envers le Sacré-Cœur " et celle de " Saint Joseph, modèle et patron des amis du Sacré-Cœur. "

A cette occasion, Monseigneur l'Administrateur du diocèse, après avoir lu le Bref du Souverain Pontife, a souligné, en termes particulièrement heureux, le but et les avantages de ces pieuses associations. Sa Grandeur a surtout appuyé sur les caractères de la véritable dévotion. Comme c'est un sujet très pratique, nous tenons à reproduire ici à peu près textuellement cette importante exhortation.

Que l'on me permette d'ajouter un mot de recommandation pour stimuler votre piété et vous engager à bien mettre à profit les nombreux avantages spirituels que vous fournissent ces deux Archiconfréries. La dévotion au Sacré Cœur prend dans le monde entier une extension et un élan remarquables ; il faut s'en réjouir. Cette dévotion se manifeste dans le premier vendredi

du mois, dans les visites de réparation au Cœur eucharistique de Jésus, dans les archiconfréries de toutes sortes qui s'érigent un peu partout en son honneur, dans ces consécration publiques par lesquelles des familles, des paroisses et jusqu'à des nations se donnent à Lui et le reconnaissent comme leur Souverain Maître. Il y a encore cette forme d'hommage qu'on appelle l'intronisation du Sacré Cœur, et qui consiste à installer une statue ou une image du Sacré Cœur dans toutes les familles, cercles, patronages ou associations catholiques. En un mot, le Sacré Cœur comme le Maître Souverain, a ses apôtres qui se dépensent pour propager son culte dans la sainte Église et parmi ses enfants. Leur zèle et leurs travaux ont pour but d'étendre le règne du Cœur de Jésus, que tous les chrétiens souhaitent de voir se répandre partout et progresser de plus en plus.

Oui ; mais est-ce bien tout ? Est-ce que vraiment cela suffit ? Oh ! sans doute tout cela répond à quelques-uns des désirs manifestés par le Cœur de Jésus à sainte Marguerite-Marie ; mais ce serait bien mal comprendre Notre-Seigneur que de s'imaginer qu'Il se contente de cela. Le cœur, de sa nature, est exigeant, et quand il s'agit du Cœur d'un Dieu, on s'attend bien qu'il va pousser très loin ses exigences. Il faut au cœur de l'amour et non pas un amour passager et de circonstance, non pas un amour qui attende les occasions pour se montrer. Non ; il lui faut plus que cela. Il lui faut un amour constant et dévoué. L'amitié que réclame le cœur, même quand il est humain, ce n'est pas la prière, la demande d'un service quand on en a besoin, ce n'est pas une salutation plus ou moins cordiale, ce n'est pas un portrait suspendu à la muraille de la chambre. Non. C'est plus que cela : l'ami veut que son ami partage sa vie ; l'amitié réclame que ceux qui la professent entrent dans les sentiments, partagent l'activité de leurs amis ; l'amitié associe deux vies et deux âmes ; elle fait que rien de ce qui intéresse l'un des amis n'est étranger à l'autre. Aussi, le Cœur de Jésus, où nous trouvons l'amour parfait, exige que l'on réponde à son amour par un amour aussi parfait que comporte le titre d'amis que nous prenons envers Lui. Il ne se contente donc pas de manifestations passagères. Il demande que ceux qui veulent vraiment l'aimer s'associent à toute sa vie et à tous ses sentiments. Le Cœur

de Jésus s'est choisi au milieu de nous un palais, une salle d'audience, où il veut bien recevoir ses amis et converser avec eux. C'est le Tabernacle. Il est là agissant et aimant ; Il est là adorant, remerciant, suppliant, expiant ; Il est là montrant à tous ceux qui veulent le voir cet amour qui appelle l'amour. Il est là, sans doute, pour répandre ses grâces sur ceux qui en ont besoin, pour consoler les pécheurs, soulager nos faiblesses, attirer sur son Cœur les âmes pures et aimantes. Mais Il est là aussi pour demander à ses fidèles amis de s'associer à sa vie eucharistique, d'entrer dans les desseins de son amour et de sa miséricorde, et Il n'est pleinement satisfait que lorsqu'Il reçoit d'eux les hommages d'adoration, de gratitude, de réparation, d'expiation, qu'Il réclame et qui répondent à ses besoins.

Vivre en commun avec ce Cœur divin, tel est le but de l'« Archiconfrérie du culte perpétuel ». Mais ici on fait un choix. Ce n'est pas une Association qui s'adresse à tout le monde. Ceux-là seuls sont dignes d'en faire partie qui sont prêts à partager toute la vie du Cœur de Jésus, qui sont décidés de s'associer à ses besoins, et de prendre part à cette activité incessante qu'Il déploie pour embraser les âmes, les gagner et les attirer à Lui. Donc, celui qui entre dans cette Association fait un pas immense dans la pratique du culte perpétuel envers le Sacré Cœur. Il ne s'agit plus seulement de prendre part à des processions en son honneur. Vous sentez bien que malgré de pareilles manifestations la masse du peuple reste froide ; vous vous apercevez bien que les vies ne changent pas assez ; vous constatez que cette dévotion extérieure ne s'empare pas suffisamment du cœur et de la volonté de ceux qui s'y associent. Un beau geste accompli en l'honneur du Cœur de Jésus arrachera des cris d'enthousiasme à ceux qui en seront les heureux témoins, mais ce qui vaut mieux que cet enthousiasme, c'est la générosité, c'est que l'on associe le Cœur de Jésus à ses desseins, à ses besoins et à ses douleurs. Voilà ce que réclame Notre-Seigneur. Il veut des amis comme sainte Marguerite-Marie, des amis qui le comprennent, des amis non pas d'un mois par année, mais des amis de chaque jour, de tous les instants du jour, des amis dont l'amour divin transforme la vie, dont l'amour divin fait disparaître les défauts, que l'amour divin appelle au sacrifice. Voilà pourquoi

le Sacré Cœur de Jésus se plaignait à sa servante de rencontrer beaucoup d'indifférence. Aujourd'hui encore soyez assurés que le Cœur de Jésus se plaint de ne pas trouver des cœurs reconnaissants. Il se plaint de ne pas rencontrer suffisamment de ces âmes qui se laissent attirer et transformer par son amour. Eh bien ! c'est à cela que l'on vous invite en vous demandant d'entrer dans cette Archiconfrérie.

Par ce "Culte perpétuel" on établit un échange incessant de sentiments et d'actes d'amour atteignant le Cœur de Jésus et se retournant vers nous en torrents de grâces pour tous les besoins de nos âmes. Par ce Culte perpétuel les amis de Jésus s'associent à sa vie eucharistique, et chacun pour chaque jour se charge d'une tâche spéciale. Aujourd'hui ce sera l'adoration, demain et les jours suivants ce sera l'amour, puis l'action de grâces, la supplication, la compassion, l'expiation, l'union. Et aussi chacun s'appliquant à sa tâche, les journées de l'ami fidèle seront pleines du Cœur de Jésus ; toute la vie de l'associé se trouvera vraiment enchaînée à Lui, c'est l'être tout entier qui sera pris par ce grand amour. L'intelligence puisera dans le Cœur de Jésus les connaissances seules vraiment nécessaires, parce qu'elles ont pour objet Dieu et la vie éternelle. La volonté s'appuiera sur ce divin Cœur pour y trouver la force contre ses faiblesses morales. L'affection y consumera dans cette fournaise ardente tous les alliages qui en diminuent la valeur. Le cœur enfin se diviniserait par un contact permanent avec le Cœur de Jésus. Une fois que l'on s'est fait l'associé de ce Cœur Sacré et son compagnon de tous les jours, la vie se transforme d'elle-même. Il n'est donc pas nécessaire de faire de grands efforts pour vivre de la vie du Cœur de Jésus. L'amour sincère et constant opère cette transformation. Ainsi on répond vraiment au désir que le Cœur de Jésus manifestait à sa servante, sainte Marguerite-Marie lorsqu'il lui disait : " Les hommes n'ont que des froideurs et du rebut pour tous mes empressements à leur faire du bien. Mais toi, du moins, donne-moi ce plaisir de suppléer à leur ingratitude autant que tu en pourras être capable.

Pour compléter cette œuvre, et pour que cette association les fasse devenir les amis du Cœur de Jésus, ils ont recours à

saint Joseph, proposé à leur imitation comme le "modèle et patron des amis du Sacré-Cœur."

Autrefois, à Nazareth, quand on voulait voir le divin Enfant, quand on voulait pénétrer le secret admirable de sa vie cachée, on s'adressait, je m'imagine, au chef de la famille, au charpentier saint Joseph, le gardien de l'enfant et de la mère ; et, c'est par lui que l'on arrivait jusqu'à Jésus en passant probablement aussi par Marie ; et tous ceux que Joseph introduisait à l'Enfant-Jésus étaient sûrs de recevoir un très gracieux accueil. Mais Joseph était discret ; Joseph savait introduire à Jésus ceux qui étaient dignes ; Joseph savait au besoin donner les conseils et les instructions dont on avait besoin pour se gagner l'amitié de ce cher enfant. Ce qui se faisait autrefois à Nazareth continue de se faire aujourd'hui, Joseph est le gardien de Jésus et de ses tabernacles ; et ceux qui veulent entrer dans l'intimité de l'Enfant, ceux qui veulent partager la vie du Cœur de Jésus, ceux qui veulent aller à Lui doivent s'adresser au charpentier Joseph.

Vous voyez donc que les raisons de ces Associations sont extrêmement profondes, et je souhaite que vous les compreniez bien et que l'établissement et le développement de ces deux Archiconfréries produisent chez vous et chez tous ceux qui vous imiteront leur plein effet. Entrez donc dans l'intimité du Cœur de Jésus. Il lui manque des amis ; Il en cherche et n'en trouve pas ; Il en trouve de moins en moins dans l'épouvantable corruption qui envahit la société, entraîne les âmes à la poursuite des plaisirs coupables et pernicieux et réduit de plus en plus le nombre déjà trop grand des catholiques peu pratiquants.

Soyez de ceux qu'Il attend ; et puisque vous êtes ici, c'est une preuve que vous avez bien la volonté de répondre à son amour. Comprenez-en bien l'esprit et abandonnez-vous avec une entière confiance à saint Joseph, comme à votre meilleur introducteur auprès de Jésus. Entrez dans les pensées et les désirs du Sacré Cœur ; rendez-vous capables de faire par amour pour Lui les sacrifices qu'Il réclame de vous. Jésus ne vous comptera pour ses vrais amis que si vous savez faire de vrais sacrifices pour Lui. Et quand l'heure sonnera de quitter cette terre, la mort n'aura rien qui puisse vous effrayer, car vous aurez été les élus de Jésus sur la terre, vous serez ses élus dans le ciel ; vous aurez joui ici-bas

de la plus douce intimité de Jésus, Marie et Joseph, en passant votre vie pour ainsi dire dans le foyer de Nazareth près de ces trois divins modèles ; là-haut, dans le Nazareth céleste, ce seront encore Jésus, Marie et Joseph qui vous introduiront dans leur intimité, contents après les sacrifices si pénibles de la vie présente de vous donner le bonheur éternel.

LITURGIE ET DISCIPLINE

SACERDOS CÆCUTIENS

Jusqu'à présent, un prêtre qui, à cause de la faiblesse de sa vue, avait obtenu un indult pour dire tous les jours la Messe de la sainte Vierge ou celle de *Requiem*, ne pouvait le jour de Noël célébrer qu'une messe.

Voici que le Saint-Père, par un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 26 janvier dernier, vient de permettre à ces prêtres indultaires : 1° de célébrer trois fois la même messe quotidienne (*Missam quotidianam Defunctorum*) le jour des Morts, le 2 novembre ; 2° de célébrer également trois fois le jour de Noël la même messe votive concédée par leur indult.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

IIIe Centenaire de Marguerite Bourgeoys.—Les grandes fêtes religieuses qui ont marqué, à la Maison-mère des Sœurs de la Congrégation de Montréal, le troisième centenaire de naissance de la vénérable Marguerite Bourgeoys, ont eu leur écho à Québec, au couvent de Saint-Roch. Commencées vendredi, le 30 avril, ces fêtes se sont terminées lundi matin par une messe solennelle chantée par M. l'abbé R. Lagueux, curé de St-Roch, dans l'église de cette paroisse. La journée de vendredi était consacrée aux communautés religieuses, celle de samedi, aux parents des élèves, et celle de dimanche, aux anciennes élèves.

Érection d'archiconfréries.—Dimanche soir, le 2 mai, S. G. Mgr P.-E. Roy a érigé officiellement dans la chapelle de Notre Dame du Sacré Cœur, 71, rue Ste-Ursule, Québec, les deux archiconfréries du "Culte perpétuel envers le Sacré-Cœur" et de "Saint Joseph, modèle et patron des amis du Sacré-Cœur."

Après un mot du R. P. Supérieur des Pères du Sacré Cœur, Sa Grandeur lut le Bref du Souverain Pontife établissant ces deux archiconfréries, puis dans un discours dont nous sommes heureux de donner le texte dans notre causerie de la semaine, Mgr Roy souligna le but et les avantages de ces pieuses associations. La cérémonie s'est terminée par le salut solennel du Saint-Sacrement chanté par Sa Grandeur assistée de M. le chanoine Laberge et du R. Père Maillard.

Chez les Trappistines.—Jeudi, le 6 mai, avait lieu une profession religieuse chez les Religieuses Trappistines de Saint-Romuald. M. l'abbé Lemieux, curé de Saint-Romuald, présidait cette cérémonie religieuse, assisté des RR. Pères Anselme, O.C.R., de Montréal, et Hilaire, O.C.R., aumônier de la communauté. M. l'abbé Alex. Morissett, vicaire à St-Romuald, donna le sermon.

Ont fait profession : Sœur Clémende, née Albina Beauchemin, de Granby ; Sœur Elisabeth, née A. Lanouette, de Montréal. Ont revêtu le saint habit : Sœur Ange, née Maria Mae, de Saskatchewan ; Sœur Victoria, née Lucie Audet, de Maria (Bonaventure.)

Fondation d'un secrétariat ouvrier.—L'Action Sociale Catholique vient de réaliser un projet qu'elle caressait depuis longtemps, pour le progrès des œuvres ouvrières catholiques en notre région, la fondation d'un secrétariat ouvrier à Québec. Il a ouvert ses bureaux, la semaine dernière, en plein quartier ouvrier, au No 669, rue St-Vallier. MM. les abbés Fortin et Delisle, ainsi que le Président du Conseil central, M. Gaudiose Hébert, y ont leurs bureaux et seront à la disposition entière des travailleurs à toute heure du jour, pour donner à chacun des renseignements et les conseils demandés.

Un appartement servira de salle de lecture et de réunion pour les divers comités.

Visiteurs distingués.—La semaine dernière, Sa Grandeur Mgr Felice-Ambrogio Guerra, archevêque de Santiago de Cuba, était de passage à Québec. Il s'est embarqué samedi pour l'Europe où il va faire son pèlerinage *ad limina*.

—Sa Grandeur Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, est arrivé, à Québec, dimanche après-midi, le 9 mai, à bord de l'"Empress of France", de retour d'un voyage à Rome. Sa Grandeur a été reçue à l'Archevêché.

—Par le même navire sont arrivés dans notre ville le R. Père Tricot, mariste, et trois religieuses du même ordre. Ces mission-

naires sont en route pour les îles Fidji, dans l'archipel anglais de la Mélanésie.

Bénédiction d'un navire.—Lundi matin, le 10 mai, le R. Père Faure, O.M.I., a béni le navire français "Metzwise", actuellement dans le bassin Louise de Québec. Ce navire partira pour la France dans une dizaine de jours, et le commandant et tout l'équipage ont voulu se mettre sous la protection de Dieu avant d'entreprendre le voyage.

La messe a été dite à bord par le R. Père Faure, assisté du R. Père Evain, O.M.I. Le Père Faure adressa aussi quelques mots à l'équipage et aux personnes présentes.

A TRAVERS LES DIOCÈSES

Montréal.— Le 12 avril dernier, M. le chanoine Chartier a commencé à l'Université catholique de Paris, une série de dix conférences sur le Canada français. Il y parle : 1° du Canada français d'autrefois (1608-1840) ; 2° du Canada d'hier et d'aujourd'hui (1840-1914) ; 3° de l'éthnologie de notre race ; 4° de la langue ; 5° de la littérature ; 6° des mœurs de chez-nous ; 7° de l'enseignement ; 8° du catholicisme au Canada français ; 9° de la paroisse ; 10° de l'avenir du Canada français et du rôle qu'il estime que la France doit tenir à notre sujet.

D'après le texte de sa première conférence, que nous venons de lire, nous pouvons conclure que les auditeurs de M. le chanoine Chartier sauraient exactement par quelles luttes et quelles persécutions nous sommes passés. Après tous les mensonges et toutes les calomnies débités contre nous pendant la guerre, il est bon que la vérité soit proclamée.

— Le 17 avril dernier, à la maison-mère de la rue Sherbrooke, à Montréal, comme dans l'ensemble de leurs 143 établissements, les Religieuses de la Congrégation ont célébré solennellement le troisième centenaire de naissance de leur fondatrice, la vénérable Mère Marguerite Bourgeoys.

A la Maison-Mère, S. G. Monseigneur Bruchési, archevêque de Montréal, a chanté une messe pontificale. Y assistaient au premier rang, outre S. Ex. Mgr le Délégué apostolique, NN. SS. P.-E. Roy, archevêque auxiliaire de Québec, Mathieu, archevêque de Régina, Emard, évêque de Valleyfield, Larocque, évêque de Sherbrooke, Forbes, évêque de Joliette, Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal. A l'issue de cette messe, dans la spacieuse salle de la communauté, toutes les sœurs y étant réunies, eut lieu la réception des évêques et du clergé.

Mgr Gauthier, après avoir donné lecture de la lettre si bienveillante de S. S. Benoît XV, adressée à la supérieure générale de la Congrégation, présente les hommages de la Communauté à S. Ex. Mgr di Maria.

Puis S. G. Mgr Bruchési prend la parole. S. Ex. Mgr le Délégué apostolique prononce ensuite une courte mais significative allocution.

Dans l'après-midi, à trois heures, M. l'abbé René Labelle, supérieur de Saint-Sulpice, et supérieur ecclésiastique de la Congrégation, a prononcé un sermon, suivi d'un salut solennel du T. S. Sacrement.

Le lendemain et le surlendemain, les fêtes se continuaient pour les anciennes élèves et les amis de la Communauté.

Les Religieuses de la Congrégation forment aujourd'hui un institut puissant avec ses six provinces, ses 1,882 religieuses, ses 143 établissements, ses 3 écoles normales, son école d'enseignement classique pour les jeunes filles et ses 42,000 élèves.

Depuis sa fondation, 3,380 religieuses ont fait partie de la Congrégation.

Nous souhaitons à l'Institut de continuer de progresser pour rendre service, chaque jour davantage, à la cause de l'Église et de notre race.

— Le 13 février dernier décédait à l'Assomption, où il était retiré depuis vingt ans, M. l'abbé Arcade Laporte. Il était âgé de 87 ans et était le doyen d'âge du diocèse de Montréal.

Il était né à l'Assomption le 16 mars 1833, l'année même de la fondation du collège, dont il devait être un des plus brillants professeurs.

Il fit ses études à l'Assomption. Dès qu'il eût pris la soutane il y fut chargé de l'enseignement des lettres. Il compta sir Wilfrid Laurier parmi ses meilleurs élèves. Jeune prêtre (il fut ordonné en 1863) et encore professeur, il composa, en collaboration avec un autre professeur de la maison, cette jolie pièce du terroir, tirée du livre de Philippe Aubert de Gaspé, et qui a nom comme le livre, *Les Anciens Canadiens*. L'auteur des *Anciens Canadiens*, quoique octogenaire avancé, alla assister, au Collège de l'Assomption, à la première représentation de cette pièce.

En 1869, M. Laporte quittait le Collège de l'Assomption. Il fut successivement curé de Rawdon (1869-1873), de Sainte-Emilie (1873-1874); de Saint-Lin (1874-1878); de Saint-Philippe de Laprairie (1878-1887); de Saint-Théodore de Montcalm (1888-1889); de Repentigny (1889-1893); de Saint-Augustin des Deux-Montagnes (1893-1899).

C'est alors qu'il se retira dans sa paroisse natale, près de son collège.

Ses funérailles, au collège de l'Assomption, ont été présidées par Mgr de la Durantaye, vicaire-général de Montréal, qui a prononcé son oraison funèbre.

Sherbrooke.— Le 18 avril dernier est décédé M. l'abbé J.-W. Morache, curé de Ste-Hedwige de Clifton.

Il était né à Lachenaie le 18 décembre 1856, et avait fait ses études à l'Assomption puis à Montréal. Ordonné prêtre en 1880, par Mgr Fabre, il fut d'abord vicaire à Ste-Cunégonde (1880-83); puis il passa au diocèse de Sherbrooke et fut trois ans vicaire à la cathédrale. En 1886, il était nommé curé de Ste-Hedwige. C'est là qu'il est mort.

Valleyfield. — L'inauguration du chapitre de la cathédrale Ste-Cécile, de Valleyfield, et l'installation des premiers chanoines de la cathédrale de Valleyfield, ont eu lieu, mercredi le 7 avril, avec tout le déploiement et la pompe usités en pareil cas.

Ces fêtes ont été présidées par S. Ex. le délégué apostolique, Mgr Pietro di Maria. A 9 heures 30, dans le grand salon de l'évêché, les nouveaux chanoines, MM. J.-A.-Chs Dugas, vicaire forain, doyen du chapitre, chanoine titulaire ; L.-Napoléon Préville, vicaire forain, curé de St-Jean-Chrysostome, chanoine titulaire ; Théophile Neveu, vicaire forain, chanoine titulaire, curé de Beauharnois ; L.-P. Bourget, curé de Saint-Régis, chanoine titulaire ; Stanislas Aubin, supérieur du collège de Valleyfield, chanoine titulaire ; Louis-M. Mousseau, principal de l'École normale de Valleyfield, chanoine titulaire ; Trefflé-Zénon Simon, curé de la cathédrale de Valleyfield, chanoine titulaire ; Mgr Jean de la Croix Dorais, vicaire-général du diocèse, chanoine titulaire ; MM. A. Billette, professeur au collège de Valleyfield, chanoine titulaire ; J. Gallagher, professeur au collège, chanoine titulaire ; J. Laframboise, directeur du collège, chanoine titulaire ; A. Godin, curé de Vaudreuil, chanoine honoraire ; J. Dupras, ancien curé, chanoine honoraire ; R. Chaput, ancien curé, chanoine honoraire, firent leur profession de foi puis le délégué apostolique, Mgr Pietro di Maria, bénit les insignes canoniaux, rochets, capes et anneaux.

A 9 heures 45, le clergé quitta l'Évêché pour se rendre à la cathédrale en procession dans l'ordre suivant : la croix, les acolytes, les délégués des chapitres étrangers, ses prélats, les nouveaux chanoines, la croix archi-épiscopale, le délégué apostolique, Mgr Emard, Mgr Forbes et Mgr Georges Gauthier. On entra dans la cathédrale au chant du "Veni Creator". Lorsque tous eurent pris leur place dans le chœur, Mgr Emard, de son trône demanda au Délégué apostolique d'inaugurer le chapitre et d'installer les chanoines.

Après la réponse de Mgr Pietro di Maria, le chancelier, M. l'abbé E. Bissonnette, fit la lecture des lettres apostoliques et de l'ordonnance épiscopale créant le nouveau chapitre, puis on fit l'appel nominal des nouveaux chanoines. La lecture du serment fut faite par le chanoine J.-A.-C. Dugas, puis les chanoines allèrent à tour de rôle prononcer aux pieds du Délégué apostolique, la dernière formule de ce serment, et se rendirent dans la sacristie revêtir leurs insignes. A leur retour, le Délégué remit à chacun son anneau. Après que le Délégué eut reçu l'obédience des nouveaux chanoines, ceux-ci récitèrent Tierce.

La messe pontificale fut ensuite célébrée par Mgr Emard, assisté des chanoines Cousineau, Bernard et Cléroux. Mgr Pietro di Maria était assisté au trône par Mgr Lefebvre et les chanoines Sénécal et Bonin.

Dans le nombreux clergé qui a assisté à ces belles fêtes, on remarquait NN. SS. Forbes, évêque de Joliette ; G. Gauthier, de Montréal ; Lefebvre de Sherbrooke ; Cousineau, et de la Durantaye, de Montréal ; Allard, de Ste-Martine ; Lepailleur, de Longue-Pointe ; Bélanger, de Montréal ;

Richard, de Verdun ; les chanoines Bernard, de St-Hyacinthe ; Cléroux, de l'Épiphanie ; Deschamps, de Montréal ; Bonin, Pauzé ; les RR. PP. Morin, C.S.V., de Joliette, Latour, C.S.V., de Rigaud ; Gras, S.J., Boncompain, S.J., Faure, O.M.I., et une centaine de prêtres.

A midi trente minutes, un grand banquet fut servi à l'Évêché, au cours duquel une adresse fut présentée au délégué apostolique.

Edmonton.— Le 15 mars dernier ont eu lieu les funérailles de S. G. Mgr Légal, archevêque d'Edmonton, décédé le 10 du même mois. La veille dans l'après-midi, les restes mortels du vénérable archevêque avaient été transportés à l'église St-Joachim où un premier service fut chanté par S. G. Mgr Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin. Dans l'après-midi, ils furent transportés à Saint-Albert, dans le soubassement de l'ancienne cathédrale encore inachevée, où les funérailles eurent lieu le lendemain, 16 mars. S. G. Mgr Grouard, O.M.I., vicaire apostolique de l'Athabaska, chanta le service, pendant lequel deux oraisons funèbres furent prononcées, l'une en français par S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, et l'autre en anglais par S. G. Mgr McNally, évêque de Calgary. Les cinq absoutes furent chantées par NN. SS. Béliveau, McNally, Forbes, Grouard et Charlebois. L'inhumation eut lieu dans le cimetière des Oblats et les dernières prières furent récitées par S. G. Mgr Charlebois.

Six évêques étaient présents. Le sixième était S. G. Mgr Bunoz, O.M.I., vicaire apostolique de Prince-Rupert et du Yukon. S. G. Casey, archevêque de Vancouver, S. G. Mgr Budka, évêque des Ruthènes, et Mgr Blair, P.D., V.G., représentant de S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg actuellement à Rome, furent empêchés de se rendre aux funérailles par une tempête de neige qui arrêta les trains qui les portaient. Avec S. G. Mgr Forbes, évêque de Joliette, était venu de la province de Québec Mgr G.-M. LePailleur, P.D., représentant de S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal. M. l'abbé J.-G. Granbois représentait S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, alors en voyage à Québec. Étaient aussi présents le R. P. Jan, O.M.I., vicaire-général et administrateur du diocèse de Prince-Albert en l'absence de S. G. Mgr Pascal, O.M.I., actuellement en France ; Dom Michel Ott, abbé bénédictin de Muenster, Sask. ; Mgr Pilon, vicaire capitulaire du diocèse d'Edmonton ; le R. P. Beys, O.M.I., provincial du Manitoba ; le R. P. Welch, O.M.I., provincial de la Colombie ; le R. P. Grandin, O.M.I., provincial de l'Alberta-Saskatchewan ; le R. P. Lefebvre, O.M.I., procureur des missions du Mackenzie, les supérieurs des diverses maisons religieuses et presque tous les curés du diocèse.

Les communautés de femmes étaient aussi représentées aux funérailles. Les rapports des journaux mentionnent les Sœurs Grises, les Sœurs de l'Assomption, les Fidèles Compagnes de Jésus, les Sœurs de la Providence, les Sœurs de la Miséricorde, les Filles de la Sagesse, les

Ursulines de Jésus, les Petites Franciscaines de Marie et les Sœurs de la Charité du Refuge.

Malgré la distance et les mauvais chemins, l'église de Saint-Albert était littéralement remplie de fidèles. Plusieurs ministres du Gouvernement provincial et plusieurs députés assistaient aux funérailles, ainsi que le Maire d'Edmonton et deux échevins.

La vacance du siège archiepiscopal d'Edmonton met à l'ordre du jour tout ce qui regarde la vie et l'état de ce diocèse.

D'après les statistiques les plus récentes, elles sont de cette année, la population catholique du diocèse est de 40,426 âmes dont 19,510 de langue française, 8,585 de langue anglaise, 4,145 de langue allemande, 4,110 de langue polonaise, 2,891 de langue italienne, 1,185 de langues diverses. Tous ces fidèles sont répartis sur un vaste territoire en 69 paroisses, missions ou postes.

Le clergé compte 117 prêtres, dont 95 de langue française, 6 de langue anglaise, 7 de langue allemande, 2 de langue polonaise, 7 d'autres langues. Sur ce nombre il y a 23 prêtres séculiers, dont 20 de langue française, 52 oblats, dont 38 de langue française, et puis des jésuites, des franciscains, des prêtres de Sainte-Marie,

Les étudiants ecclésiastiques dans les grands séminaires ou scolasticats sont au nombre de 94 dont 46 de langue française

Les douze communautés religieuses du diocèse comptent 424 membres dont 356 de langue française.

Au parlement provincial, il y a 5 députés catholiques de langue française et du diocèse d'Edmonton. L'un d'eux, l'honorable M. J. Côté est le secrétaire provincial et le représentant reconnu des catholiques albertains.

Tout cela ne prouve-t-il pas que l'influence catholique dans l'Alberta et à Edmonton est liée à l'influence française?

— Mgr Pilon, curé du Sacré-Cœur d'Edmonton et vicaire général, a été nommé vicaire capitulaire et administrateur du diocèse d'Edmonton, vacant par la mort de S. G. Mgr Legal.

VARIÉTÉS

A PROPOS DE DIVORCE

Entre deux mesures dont l'une sauvegarde le bonheur de l'individu, aux dépens de la société, et l'autre, le bonheur de la société aux dépens de l'individu, le législateur vraiment digne de ce nom n'a pas droit d'hésiter : c'est le bonheur de l'individu qui doit être sacrifié.

"Permettez-moi", dit, à ce propos, d'un des personnages de M. Paul Bourget, "une comparaison très vulgaire mais très

nette. Un bateau se trouve dans un port où l'un des passagers voudrait aborder. Il y a pour lui des plus hauts intérêts moraux et matériels. Des cas de peste se sont produits sur le bateau. Les autorités de la ville interdisent le débarquement par crainte de la contagion. Serait-il juste, serait-il charitable de céder aux supplications du voyageur au risque de contaminer une cité de cent mille habitants ? Evidemment non. Voilà donc la circonstance où la justice, où la charité exigent le sacrifice de l'intérêt individuel à l'intérêt général. Ce principe domine la société."

Il n'y a pas de société possible, en effet, sans ces sacrifices individuels. La vie sociale n'est faite que de cela : expropriations et prescriptions en matière de propriété ; mesures d'hygiène attentatoires à la liberté d'un chacun ; sacrifice même de la vie pour le salut de la patrie. Toutes ces choses et d'autres encore, nous montrent qu'en mettant, au-dessus du droit individuel de chacun des époux au bonheur, le droit de la famille et le droit de la société nous ne faisons qu'appliquer ici un principe émis partout ailleurs.

"C'est un dogme", écrivait Pie IX, dans sa lettre du 19 septembre 1852, au roi de Sardaigne, "c'est un dogme de foi que le mariage a été élevé par Notre Seigneur Jésus-Christ à la dignité de sacrement, de sorte que le sacrement n'est pas une qualité accidentelle surajoutée au contrat, mais qu'il est de l'essence même du mariage." Il ne peut donc plus être question pour un catholique de séparer le contrat du sacrement. Il n'y a pas un contrat auquel vient s'ajouter un sacrement ; il y a un contrat qui a été lui-même élevé à la dignité de sacrement. Contrat et sacrement constituent un tout unique, d'ordre religieux, et l'État ne peut toucher au premier sans porter une main sacrilège sur le second.

Que l'État abandonne donc à l'Église tout ce qui met en cause la valeur même du lien conjugal. A elle de régler les formalités de la célébration du mariage ; à elle d'établir les divers empêchements qui en assurent la moralité ; à elle de prendre connaissance des causes matrimoniales et de prononcer en juge souverain sur la validité ou la nullité du lien. Toutes ces choses et d'autres encore, bien qu'elles ne soient pas indifférentes aux intérêts même civils de la société naturelle, touchent de si près au sacrement, sont en relation tellement intime avec lui, que l'Église regardera toujours l'intervention de l'État en ces matières comme un attentat aux droits qu'elle tient de son divin fondateur.

Par contre, jamais elle n'a élevé de prétentions sur ce qui appartient en propre à l'État, à savoir, sur tout ce qui regarde les relations extrinsèques du contrat avec la société civile. Que l'État exige des conjoints notification et enregistrement des maria-

ges conclus ; qu'il sanctionne de son pouvoir le contrat et lui assure ses effets au for civil ; qu'il règle tout ce qui regarde la succession des biens matrimoniaux, c'est son droit. Mais " s'il outrepassé ces limites, il viole un territoire qui ne lui appartient pas, et il provoque, entre l'Église et l'État, des dissensions et des conflits qui contristent et troublent la conscience religieuse des peuples."⁽¹⁾

[Extrait de *Le Divorce*, par le R. P. M.-Ceslas Forest, O.P.]

(1) Œuvres pastorales du card. Pecci, tome II, p. 11.

LES LIVRES

R. Père P. ARCHAMBAULT, S.J. *La première semaine sociale du Canada*. Montréal (L'Œuvre des Tracts). Brochure de 16 pages. Prix : 5 sous, 6 sous franco, à l'Imprimerie du *Messageur*, 1300, rue Bordeaux, Montréal.

Dans cette brochure, l'auteur indique la nature des semaines sociales, en souligne les principales caractéristiques, montre le bien qu'elles ont fait en Europe, particulièrement en France, et qu'elles feront ici, au Canada. La première semaine sociale canadienne aura lieu à Montréal, du 21 au 25 juin prochain. Le sujet en sera l'Encyclique *Reverentium Novarum*. L'auteur signale l'importance de l'actualité de ce document, en donne une brève analyse, puis consacre les dernières pages de la brochure au programme détaillé de la semaine. Les sujets les plus actuels comme les grèves, les salaires, les organisations ouvrières seront traités par des conférenciers de haute valeur.

BULLETIN SOCIAL

FAITS ET ŒUVRES

AU COLLEGE DE LÉVIS

Notre soirée annuelle d'action sociale catholique, qui a eu lieu le 27 avril dernier, a été précédée cette année du renouvellement des promesses de tempérance. Monseigneur Roy a bien voulu présider lui-même cette cérémonie. Avec toute la vigueur de son verbe apostolique il a pressé nos élèves à s'armer dès maintenant non seulement contre le fléau de l'intempérance, mais aussi contre les mauvaises conversations et l'influence grandissante et déjà si néfaste du cinéma corrupteur. En présence de l'autel, Monseigneur fait prendre aux élèves l'engagement solennel de lutter avec toute leur énergie contre ces trois plaies de notre vie sociale.

Après le souper, toute la communauté se réunissait dans la salle des séances où Mgr le Supérieur nous présenta les conférenciers. Monsieur C.-J. Magnan fut invité le premier à nous adresser la parole. Nos collègues classiques, nous dit-il en substance, n'ont pas été fondés dans l'unique but de répandre l'instruction. S'inspirant de motifs plus élevés, leurs fondateurs ont surtout visé à leur faire donner l'éducation française et catholique. Dès lors les élèves doivent avoir à cœur de devenir non seulement des hommes instruits, mais aussi des chrétiens convaincus ; dès leur entrée au collège ils doivent travailler à la formation de leur caractère. Pour mieux illustrer ce que devront être plus tard les écoliers, M. Magnan leur cite l'exemple des Voyageurs de Commerce qui se sont faits les apôtres de la religion. Sans ostentation, mais sans respect humain, avec esprit et à propos ils défendent leur foi partout où elle est attaquée dans les hôtels, dans les gares, en chemin de fer. . . . Puis en termes émus le conférencier rappelle quelques traits de la physionomie si attachante du docteur Joseph Painchaud, le fondateur des sociétés de Saint-Vincent de Paul à Québec. Monsieur l'abbé Salluste Bélanger entretient ensuite les élèves du respect qui est dû à la langue française. Dans un travail très élaboré, soigneusement composé, original pour le fond comme pour la forme, le conférencier développe son fécond sujet. Nous regrettons de ne pouvoir qu'en indiquer les grandes lignes. Nous devons, dit-il, respecter notre belle langue française. Pour cela, il faut d'abord la bien connaître par l'étude approfondie de la grammaire, par un emploi intelligent du dictionnaire et par une étude judicieuse des maîtres de la langue et de la pensée française.— Il faut également la bien prononcer et s'appliquer à donner toute leur valeur aux syllabes si sonores de notre beau parler. Il faut enfin éviter tout ce qui peut le souiller : et par conséquent fuir les mauvaises conversations, le blasphème, et tout ce qui peut offenser la belle vertu de charité.

Enfin Mgr Roy confirme avec toute l'autorité de son caractère et de sa puissante éloquence les enseignements des orateurs qui l'ont précédé. Il résume le devoir de tout apostolat dans le mot "servir". Le disciple ne doit pas être plus que le Maître. Or, Notre-Seigneur, en venant dans le monde n'a pas eu d'autre but que de servir : "Filius hominis non venit ministrari, sed ministrare". Voilà l'idéal de toute vie chrétienne et c'est vers lui que tous grands et petits doivent s'orienter. Que l'on se destine au sacerdoce ou à une profession quelconque dans le monde on doit se rappeler ce grand devoir de charité et employer toutes ses énergies à s'y préparer.

E. R.